



---

**Commission économique pour l'Europe**

Comité des transports intérieurs

**Forum mondial de l'harmonisation  
des Règlements concernant les véhicules**

Groupe de travail des véhicules automatisés/autonomes et connectés

**Dix-huitième session**

Genève, 22-26 janvier 2024

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire annoté de la dix-huitième session****Additif****Page 6**

*Point 6 b) de l'ordre du jour*, ajouter une référence au document ECE/TRANS/WP.29/GRVA/2024/12, comme suit :

« ... Le GRVA souhaitera peut-être examiner toute autre proposition d'amendement au Règlement ONU n° 79 qui pourrait lui être soumise.

**Document(s) :** ECE/TRANS/WP.29/GRVA/2024/12 ».

*Point 8 b) de l'ordre du jour*, ajouter une référence aux documents ECE/TRANS/WP.29/GRVA/2024/13 et ECE/TRANS/WP.29/GRVA/2024/14, comme suit :

« Le GRVA souhaitera peut-être, ~~s'il y a lieu~~, que le groupe d'intérêt spécial concernant les systèmes de freinage électromécaniques lui présente un rapport de situation sur ses activités.

**Document(s) :** ECE/TRANS/WP.29/GRVA/2024/13  
ECE/TRANS/WP.29/GRVA/2024/14

... ».

---

